

SFC AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Eurobio Scientific
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

<p>SFC AUDIT</p> <p>18, avenue Felix Faure 69007 Lyon S.A.R.L. au capital de € 12 278 820 866 895 R.C.S. Lyon</p> <p>Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Lyon</p>	<p>ERNST & YOUNG Audit</p> <p>Tour First TSA 14444 92037 Paris-La Défense cedex S.A.S. à capital variable 344 366 315 R.C.S. Nanterre</p> <p>Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles</p>
--	--

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 13 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les « Principes, règles et méthodes comptables » relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux rubriques 3.2 « Immobilisations incorporelles » et 3.5. « Immobilisations financières ». En particulier, comme le précise la note 3.6 « Dépréciation des actifs », votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons analysé le caractère approprié des informations visées ci-dessus, ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces tests et les hypothèses utilisées, et vérifier que l'annexe des comptes annuels donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 13 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris-La Défense, le 30 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

SFC AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

Signé électroniquement le 30/04/2020 par
Pierre JARROSSAY

Signé électroniquement le 30/04/2020 par
Nicolas Total



Pierre Jarrossay

Nicolas Total

Cédric Garcia

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/19	Net 31/12/18
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 193 272)	43 704	-
Concession, brevets et droits similaires	2 071 468	(1 509 145)	562 324	516 125
Fonds commercial	42 153 410	(1 579 397)	40 574 013	6 535 442
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	50 503 938	(9 323 897)	41 180 041	7 051 567
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-		-	-
Constructions	573 610	(491 986)	81 624	-
Installations tech., mat. et outillage ind.	3 909 693	(3 316 511)	593 182	28 307
Autres immobilisations corporelles	3 120 800	(1 875 666)	1 245 134	1 672
Immobilisations corp. en cours	1 587 234	-	1 587 234	-
Avances et acomptes				
	9 191 336	(5 684 163)	3 507 173	29 979
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	39 684 511	(6 292 294)	33 392 216	41 812 429
Créances rattachées à participations	5 435 876	(5 230 881)	204 996	171 694
Autres titres immobilisés	-	-	-	150 554
Prêts	48 052	-	48 052	-
Autres immobilisations financières	1 543 677	(138 648)	1 405 030	4 861
	46 712 116	(11 661 823)	35 050 294	42 139 538
ACTIF IMMOBILISE	106 407 391	(26 669 883)	79 737 508	49 221 084

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	8 861 666	(706 756)	8 154 910	12 362
	8 861 666	(706 756)	8 154 910	12 362
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	180 717	-	180 717	2 188
Créances clients et comptes rattachés	16 454 219	(452 609)	16 001 610	1 197 398
Autres créances	5 960 236	-	5 960 236	2 864 367
Capital souscrit et appelé, non versé				
	22 595 172	(452 609)	22 142 563	4 063 953
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	602 082		602 082	150 000
Disponibilités	6 010 478		6 010 478	1 857 916
Charges constatées d'avance	489 577		489 577	417 859
	7 102 137		7 102 137	2 425 776
ACTIF CIRCULANT	38 558 976	(1 159 366)	37 399 610	6 502 091

Charges à répartir sur plusieurs exercices	26 385		26 385	131 942
Primes de remboursement des obligations	7 545		7 545	-
Ecart de conversion actif	964 791	-	964 791	1 052 568
TOTAL GENERAL	145 965 087	(27 829 248)	118 135 839	56 907 684

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en euros

La ventilation des dettes est présentée en note 11.

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/19	Net 31/12/18
Ventes de marchandises	47 112 729	8 275 309	55 388 038	1 050 738
Production vendue de biens			-	-
Production vendue de services	350 734	104 041	454 775	162 128
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	47 463 463	8 379 350	55 842 813	1 212 866
Production stockée			2	
Production immobilisée			33 536	16 394
Subventions d'exploitation			1 046 379	827 734
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			119 707	-
Autres produits				
		PRODUITS D'EXPLOITATION	57 042 438	2 056 994
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			31 762 266	404 811
Variation de stock de marchandises			45 547	93 248
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 689 830	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			651 938	-
Autres achats et charges externes			8 377 846	1 046 723
			42 527 427	1 544 782
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			566 315	49 540
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			5 533 364	863 127
Charges sociales			2 303 630	312 660
			7 836 994	1 175 787
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			502 101	277 176
Dotations aux provisions sur immobilisations			-	
Dotations aux provisions sur actif circulant			689 909	11 202
Dotations aux provisions pour risques et charges			594 874	25 763
			1 786 883	314 141
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			303 024	5 644
		CHARGES D'EXPLOITATION	53 020 643	3 089 894
		RESULTAT D'EXPLOITATION	4 021 795	(1 032 901)

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/19	Net 31/12/18
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 021 795	(1 032 901)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	91 661	82 316
Reprises sur provisions et transferts de charges	161 867	77 877
Différences positives de change	609 031	7 929
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	862 559	168 122
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	220 897	374 200
Intérêts et charges assimilés	809 264	774 617
Différences négatives de change		5 865
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	1 030 161	1 154 682
RESULTAT FINANCIER	(167 602)	(986 560)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 854 193	(2 019 460)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	218	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 447	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	51 757	-
	56 422	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 625	326 299
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	529 233	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	188 743	333 446
	731 601	659 745
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(675 179)	(659 745)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	(342 231)	(1 371 258)
TOTAL DES PRODUITS	57 961 419	2 225 116
TOTAL DES CHARGES	54 440 175	3 533 063
BENEFICE OU PERTE	3 521 245	(1 307 947)

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

SOMMAIRE

	PAGE
1. TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP) DES SOCIETES EUROBIO-INGEN ET DENTRITICS VERS EUROBIO-SCIENTIFIC S.A LE 01 JANVIER 2019	6
2. NATURE DE L'ACTIVITE	6
3. PRINCPES ET METHODES COMPTABLES	7
4. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019.....	11
5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
8. STOCKS.....	16
9. CREANCES	17
10. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	18
11. VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	19
12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20
13. CHARGES A ETALER	20
14. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	20
15. CAPITAUX PROPRES.....	21
16. AUTRES FONDS PROPRES	25
17. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	25
18. DETTES FINANCIERES	26
19. DETTES DIVERSES	26
20. DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	27
21. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	27
22. PRODUITS D'EXPLOITATION	27
23. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	27
24. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	28
25. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	29
26. IMPOTS SUR LES SOCIETES	29
27. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	29
28. EFFECTIFS.....	30
29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
30. FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	30
31. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	31
32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	31

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

1. TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE (TUP) DES SOCIETES EUROBIO-INGEN ET DENTRITICS VERS EUROBIO-SCIENTIFIC S.A LE 01 JANVIER 2019

En date du 1er janvier 2019, les sociétés Eurobio-Ingen et Dendritics qui était détenue à 100% par la société Eurobio Scientific S.A., ont été intégrées totalement à celle-ci via une transmission universelle de patrimoine. Depuis cette date les trois sociétés ne font plus qu'une et sont regroupées sous l'entité Eurobio Scientific S.A (ci-après « Eurobio Scientific » ou « la Société »).

Cette opération a été sans incidence sur le résultat de l'exercice, mais a toutefois entraîné la comptabilisation d'un mali technique à l'actif d'un montant de K€ 5 360 pour Eurobio-Ingen et d'un montant de K€ 887 pour Dendritics, enregistrés sur la ligne « Fonds commercial » du bilan (cf.note 5).

2. NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie. Il est notamment le leader en France de la commercialisation des tests HLA. Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels Tétanos Quick Stick®, et la gamme de biologie moléculaire EBX (Dengue, Chickungunya, Zika, Hépatite delta, etc...) dans le domaine des maladies infectieuses. Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques. Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée ainsi qu'un dispositif breveté, Iglide™, pour en faciliter la mise en œuvre chirurgicale. La Société est présente aux Etats-Unis et au Royaume-Uni à travers ses filiales, et est membre du GIE européen DiaMondial.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Au 31 décembre 2019, Eurobio Scientific emploie 115 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com/fr>.

3. PRINCPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2019 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 6,6 millions d'euros (cf. note 14) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité, auprès de la Société Générale en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 6,6 millions d'euros au 31 décembre 2019 (cf. note 14).
- La société a mis en place un accord de crédit pour un total de 11 millions d'euros auprès d'un pool bancaire le 12 mars 2020 (cf. note 32).

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

3.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

3.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif fait l'objet d'un amortissement économique depuis mai 2015.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Genbio R&D, dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Gamma S.A. et dans les sociétés britanniques Pathway Diagnostics et Personal Diagnostics
- les dépôts et cautionnements
- un contrat de liquidité

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

3.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconside ré sistématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

Les principaux paramètres retenus pour le calcul des valeurs d'utilité sont les suivants :

- le taux d'actualisation qui est de 12%. Cette valeur est la même que celle qui a été calculée par un organisme pour valoriser des sociétés du secteur dans lequel opère Eurobio Scientific ;
- le taux de croissance à l'infini qui est de 1%. Les modèles d'affaires n'allant que jusqu'à 2025, une valeur terminale globale est ajoutée pour couvrir la croissance des marchés au-delà de cette limite, conformément à la pratique habituelle. Le taux de cette perpétuité est également celui retenu par un organisme dans ses modèles de valorisation.

L'évaluation faite au 31 décembre 2019 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivait avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.
- (ii) Les créances rattachées à des participations qu'Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été dépréciées de K€ 177 complémentaires au 31 décembre 2019.
- (iii) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

3.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

3.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sauf pour les créances liées aux clients du secteur public :

- Les créances échues à plus d'un an ont été dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes ;
- Les créances échues entre 6 mois et 1 an ont été dépréciées à 50% de leur valeur hors taxes.

3.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

3.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

3.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 17).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75 % (1,75% au 31 décembre 2018)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

3.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- à la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro* propriétaires ou provenant de tiers, (« Ventes de produits de diagnostic in vitro »),
- aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement »),
- aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »), et
- aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

3.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2019 s'élève à K€ 371 contre K€ 198 au titre de l'exercice 2018. En 2019, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

3.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

3.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

4. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

4.1 Remboursement anticipé du solde de l'emprunt convertible pour 1,15 M€

En janvier 2019, Eurobio Scientific a procédé au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire convertible en action venant à échéance le 17 juin 2019 pour un montant total d'environ 1,15 M€ (intérêts compris). Le groupe a financé cette opération sur ses fonds propres. A la suite de cette opération, il ne reste plus d'obligations convertibles en actions Eurobio Scientific.

4.2 Augmentation de capital de 3 000 000 € par voie de placement privé

En février 2019, Eurobio Scientific a levé 3 millions d'euros dans le cadre d'un placement privé réalisé auprès d'investisseurs institutionnels et d'un cercle restreint d'investisseurs.

Cette levée de fonds permet à la Société d'étendre son actionnariat à de nouveaux investisseurs institutionnels et de financer ses investissements, notamment :

- le déploiement d'une solution informatique pour la totalité des sites du groupe en France et aux Etats-Unis
- l'aménagement des nouveaux bureaux et de la nouvelle unité de production en cours de construction aux Ulis.

Les caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre d'actions ordinaires nouvelles émises : 1 000 000 actions
- Nombre d'actions nouvelles souscrites par des investisseurs institutionnels : 553 557 actions
- Nombre d'actions nouvelles souscrites par un cercle restreint d'investisseurs : 466 443 actions
- Nombre d'actions composant le capital social après l'opération : 10 907 093 actions
- Prix de souscription des actions ordinaires nouvelles : 3 euros par action

4.3 Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics au Royaume Uni

En août 2019, Eurobio Scientific a procédé au rachat de deux sociétés britanniques, Pathway Diagnostics Ltd (« Pathway ») et Personal Diagnostics Ltd (« Personal »), spécialisées dans le développement et la distribution de tests de diagnostic in vitro au Royaume-Uni et en Irlande, et d'auto-test à destination des professionnels et des particuliers via une plateforme d'e-commerce pour une valeur d'acquisition totale de K€ 3 230.

Ces acquisitions s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de développement européen d'Eurobio Scientific. L'intégration est facilitée par la relation commerciale déjà ancienne avec Pathway et permet également la mise en œuvre immédiate de synergies importantes pour la commercialisation des produits propres d'Eurobio Scientific mais aussi des produits de distributions et des produits propriétaires de Pathway.

Avec l'acquisition de Personal, Eurobio Scientific se renforce aussi dans le domaine des auto-tests et entre sur le marché des particuliers avec une offre disponible sur le web.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ces acquisitions ont été finalisées moyennant un paiement partiel en numéraire effectué sur fonds propres et complété par un échange d'actions. Dans le cadre de ce dernier, la société a procédé à l'émission de 304 589 actions nouvelles sur approbation de ses actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle du 27 juin 2019. Globalement, Eurobio Scientific détient 100% du capital des deux sociétés.

4.4 Conclusion d'un contrat de commercialisation exclusive avec CIRRUS DX

En novembre 2019, Eurobio Scientific a signé un contrat de distribution exclusif avec la société américaine CIRRUS Dx, le bras commercial civil du Groupe Tetracore Inc. spécialisé dans les applications pour la Défense, en vue de commercialiser sa plateforme de biologie moléculaire T-COR 8™ en France et au Maghreb.

L'intérêt de ce contrat pour Eurobio Scientific est d'étendre son marché adressable en développant de nouveaux tests de biologie moléculaire dédiés à ces instruments.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Frais de constitution	42				42
Frais de développement	5 773	464			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 681	481		91	2 071
Fonds de commerce	7 986	34 168			42 153
TOTAL VALEUR BRUTE	15 482	35 113		91	50 504

AMORTISSEMENTS	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Dotations	Reprises	31/12/2019
Frais de constitution	42				42
Frais de développement en cours	5 773	352	68		6 193
Concessions et droits similaires, brevets	1 165	281	64		1 509
Fonds commercial	1 450	129			1 579
TOTAL AMORTISSEMENTS	8 430	762	132		9 324
TOTAL VALEUR NETTE	7 052	34 351	-132	-91	41 180

Le poste « fonds de commerce » comprend :

- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 887 généré par la TUP de Dendritics ;
- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le fonds de commerce Abcys d'un montant de K€ 1.188 issus de l'acquisition de la société Abcys ;
- le fonds de commerce du TQS pour K€ 980.

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 132 sur l'exercice 2019 complétée par l'entrée des anciens amortissements de K€ 762 à la suite de la TUP d'Eurobio-Ingen et Dendritics. La charge d'amortissement s'élevait à K€ 39 pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E- I & Dendritis	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
Constructions Agencements & Aménagements des constructions		516	58		574
Installations techniques Matériel industriel Outilage industriel	1 449	2 540	44	123	3 910
Autres immos corporelles Agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau & info Mobilier	544	684 43 388 139	1 241 10 39 1		1 925 53 971 172
Immobilisations en cours Immobilisations Corporelles en-cours		575	1 291		3 121
TOTAL VALEUR BRUTE	2 024	4 332	4 338	2 757	9 191

AMORTISSEMENTS	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E- I & Dendritis	Dotations	Reprises	31/12/2019
Constructions Agencements & Aménagements des constructions		479	13		492
Installations techniques Matériel industriel Outilage industriel	1 421	1 746	150		3 317
Autres immos corporelles Agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau & info Mobilier	542	644 25 366 138	98 7 23 1		742 32 931 171
Immobilisations en cours Agencement en-cours		574	1 173	129	1 876
TOTAL AMORTISSEMENTS	1 994	3 397	293		5 684
TOTAL VALEUR NETTE	30	934	4 045	-2 757	3 507

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 293 sur l'exercice 2019 complétée par l'entrée des anciens amortissements de K€ 3.397 à la suite de la TUP d'Eurobio-Ingen et Dendritis. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, les dotations aux amortissements s'élevaient à K€ 111.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2019
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262					6 262
Titres de Participation (Eurobio-Ingen)	11 600			11 600		
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858					29 858
Titres de Participation (Dendritics)	50			50		
Titres de Participation (Gamma)	305					305
Titres de Participation (Cellbiosciences)		30				30
Titres de participation (Pathway & Personal Diagnostics Ltd)			3 230			3 230
Créances rattachées à des participations	5 226	30	80		100	5 436
Prêts		48				48
- Dépôts et cautionnement	5		1 039			1 044
- Contrat de liquidité	32		219			251
- Actions propres	268		69	89		249
Autres immos financières	305		1 328	89		1 544
TOTAL VALEUR BRUTE	53 606	108	4 637	11 739	100	46 712

PROVISIONS	31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2019
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262					6 262
Titres de Participation (Eurobio-Ingen)						
Titres de Participation (Capforce Plus)						
Titres de Participation (Dendritics)						
Titres de Participation (Gamma)						
Titres de Participation (Cellbiosciences)		30				30
Créances rattachées à des participations	5 054		200	24		5 231
Autres immos financières	149	30		41		139
TOTAL PROVISIONS	11 466	60	200	65		11 662
TOTAL VALEUR NETTE	42 140	48	4 437	(11 674)	100	35 050

Au 31 décembre 2019, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2018. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2019 afin d'élever la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5.231).

La colonne « Autres » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Genbio R&D

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

8. STOCKS

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
STOCKS		
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	1 160	4
Stock de marchandises (réactifs)	7 309	9
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	392	
TOTAL VALEUR BRUTE	8 862	13
TOTAL DEPRECIATION	(707)	-
TOTAL VALEUR NETTE	8 155	13

Au 31 décembre 2019, les stocks sont principalement des éléments d'actifs apportés par l'entité Eurobio-Ingen à la suite de l'opération de TUP et sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 8 155.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9. CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2019	31/12/2018
Avances et acomptes versés	181	2
Créances clients et comptes rattachés	16002	1 197
Autres créances	5960	2 864
dont Crédit d'Impôt Recherche	609	854
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	132	
dont Etat, TVA	1690	596
dont Salariés	97	
dont autres produits à recevoir	13	
dont subventions à recevoir	95	93
dont Genbio R&D (anciennement Diaxonhit Inc.)	799	784
dont Capforce Plus	35	527
dont Dendritics		10
dont Capforce Inc	188	
dont Culture Top	5	
dont Créances liés au Factor	2 237	
dont avoirs à recevoir	45	
dont débiteurs divers	14	1
Total	22 143	4 064

Les créances de TVA comptabilisées au 31 décembre 2019 comprennent la TVA sur article 259B (K€ 506) provenant principalement de refacturations avec la filiale américaine. Cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi le passif du bilan au niveau du poste des « Dettes fiscales et sociales ».

Les créances liées au Factor correspondent au compte courant dont 1,3 M€ de factures initialement cédées et impayées depuis plus de 45 jours.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Produits à recevoir		
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	650	86
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	1 038	513
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	439	212
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	504	208
dont subventions à recevoir	95	93
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	9	3
Total	1 697	601

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11. VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Titres de participations	39 685	-	39 685
Créances rattachées à des participations	5 436	-	5 436
Autres immobilisations financières	1 544	-	1 544
	46 664	-	46 664
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	181	181	-
Créances clients et comptes rattachés	16 454	16 454	-
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	1 690	1 690	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	741	741	-
Groupe et associés	1 028	1 028	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	13	13	-
Débiteurs divers	2 296	2 296	-
Produits à recevoir	95	95	-
Personnel et comptes rattachés	97	97	-
	490	490	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL GENERAL	69 749	23 085	46 664

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts	43 811	36 551	7 260	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	
Autres emprunts obligataires	5 872	3 108	2 764	
Emprunts auprès des établissements de crédits	7 246	2 884	4 362	
Emprunts et dettes financières divers	339	206	133	
Groupe et associés	30 353	30 353	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 981	10 981	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	10 981	-	-
Dettes fiscales et sociales	3 998	3 998	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 468	1 468	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 308	1 308	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	616	616	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	606	606	-	-
Autres dettes	7 894	7 894	-	-
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	145	145	-	-
TOTAL GENERAL	66 828	59 568	7 260	-

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année. Ce crédit est donc inscrit en autres créances à court terme.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

12. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2019 mais qui sont relatives à l'exercice 2020. Les charges constatées d'avance sont essentiellement composées de l'avance sur les royalties du contrat CareDX pour K€ 327 et de charges diverses constatées d'avances. Au total, K€ 490 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2019.

13. CHARGES A ETALER

Au 31 décembre 2019, les charges à étaler sont constituées des frais d'émission de l'emprunt obligataire de K€ 6 000 pour un total de K€ 34.

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Charges à étaler	34	132
Total	34	132
<i>Charges à échéances moins d' 1 an</i>	<i>34</i>	<i>98</i>
<i>Charges à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>34</i>
<i>Charges à échéances > 5 ans</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

14. DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	602	150
Disponibilités.....	6 010	1 858
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6 613	2 009

Au 31 décembre 2019, les valeurs mobilières de placement sont composées de Comptes à Terme pour un montant de K€ 602.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15. CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2019, le capital social du Groupe est composé de 11 243 217 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

15.2. Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, 1 336 124 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 31 535 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 1 000 000 actions résultant d'une augmentation de capital en numéraire par voie de placement privé sans offre au public ;
- 304 589 actions résultant d'une augmentation de capital par voie d'apport en nature dans le cadre de l'acquisition de Pathway Diagnostics Ltd & Personal Diagnostics Ltd.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 :

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2018									
04/03/2019	Placement privée	1 000 000	320 000,00 €	2 680 000,00 €	3 000 000,00 €	3 290,00 €	3 490 269,76 €	9 907 093	0,32 €
12/06/2019	Acquisition définitive d'actions gratuites	31 535	10 091,20 €	-10 091,20 €	-	500,00 €	3 500 360,96 €	10 938 628	0,32 €
01/07/2019	Apport en nature	304 589	97 468,48 €	913 767,00 €	1 011 235,48 €	1 029,51 €	3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
31/12/2019									
							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €

15.3. Capital potentiel

Au 31 décembre 2019, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 349 352 actions correspondant à :

- La levée des options de souscription d'actions attribuées : 13 766 actions ;
- L'acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement : 15 968 actions ;
- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 137 800 actions¹ ;
- L'exercice de bons de souscription d'actions attribués à Harbert : 181 818 actions.

Au 31 décembre 2019, l'exercice potentiel de la totalité de ces valeurs mobilières entraînerait une dilution d'environ 3,01 % par rapport au capital social du Groupe sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

¹ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 4,69, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2019.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15.3.1. Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2019, il restait en circulation 13 766 options de souscription d'actions de 0,32 € de valeur nominale émises par le Groupe et pouvant donner droit à l'émission de 13 766 actions.

Les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en cours d'exécution au 31 décembre 2019, avant et après le regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Date d'octroi	Délai fiscal	Date échéance du plan	Situation des plans avant regroupement d'actions du 01/09/2017					Situation des plans après regroupement d'actions du 01/09/2017				
			Prix d'exercice initial	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées avant regroupement	Nombre options exercées avant regroupement	Options en circulation avant regroupement	Nombre d'options ajustées après regroupement	Nombre options radiées après regroupement	Nombre options exercées après regroupement	Option en circulation au 31/12/2019	Prix d'exercice ajusté après regroupement
22/02/2010	22/02/2014	22/02/2020	3,22 €	35 000	-	-	35 000	1 750	-	-	1 750	64,40 €
18/03/2010	18/03/2014	18/03/2020	3,34 €	105 000	69 250	-	35 750	1 787	-	-	1 787	66,80 €
14/05/2010	14/05/2014	14/05/2020	3,10 €	31 000	-	-	31 000	1 550	-	-	1 550	62,00 €
15/03/2011	15/03/2015	16/03/2021	2,45 €	140 931	100 961	-	39 970	1 998	-	-	1 998	49,00 €
24/05/2011	24/05/2015	24/05/2021	2,01 €	55 000	25 000	-	30 000	1 500	-	-	1 500	40,20 €
18/04/2012	18/04/2016	19/04/2022	1,31 €	171 865	90 566	-	81 299	4 061	-	-	4 061	26,20 €
04/04/2013	04/04/2017	04/04/2023	0,88 €	169 269	146 859	-	22 410	1 120	-	-	1 120	17,60 €
TOTAL			708 065	432 636	-	275 429	13 766	-	-	13 766		

15.3.2. Actions gratuites

Au 31 décembre 2019, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société qui avaient pour échéance le 5 juillet 2019, il ne reste donc aucune action gratuite non acquise et susceptible d'être émise.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au 31 décembre 2019 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2019
12/06/2018	12/06/2019	12/06/2020	31 535	-	31 535	-
05/07/2018	05/07/2019	05/07/2020	9 045	-	9 045 ⁽¹⁾	-
01/07/2019	01/07/2020	01/07/2021	15 968			15 968
TOTAL			56 548	-	40 580	15 968

(1) Le conseil d'administration lors de sa réunion du 29 janvier 2020 a constaté l'acquisition définitives des 9 045 actions attribuées gratuitement et de l'émission corrélatives des 9 045 actions correspondantes le même jour.

15.3.3. Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2 075 bons de souscription d'actions (« BSA CareDx »).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de € 500 un nombre d'actions égal à la contre-valeur de € 500 d'actions Eurobio Scientific ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volume des cours de l'action Eurobio Scientific sur le marché Euronext Growth à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA CareDx sont incessibles ;
- Depuis leur date d'émission, 775 BSA CareDx ont été exercés et aucun BSA CareDx n'a été exercé au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, il reste en circulation 1 300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de 4,69 € par action, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2019, un BSA CareDX donnerait droit à 106 actions nouvelles de 0,32 € de valeur nominale, soit un nombre théorique

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

de 137 800 actions potentiellement émises si tous les BSA CareDX, encore en circulation, étaient exercés à ce prix.

15.3.4. OCABSA 2014

Le Groupe a émis le 18 juin 2014, 93 obligations convertibles en actions (« OCA 2014 ») assorties de bons de souscription d'actions (« BSA 2014 »), (les OCA 2014 et BSA 2014 ensemble, les « OCABSA 2014 »), pour une valeur nominale unitaire de € 108 000 représentant un montant total d'emprunt de € 10 044 000.

15.3.4.1 *OCA 2014*

Les principales caractéristiques des OCA 2014 sont les suivantes :

- Montant total de l'émission : € 10 044 000 ;
- Valeur nominale : € 108 000 ;
- Nombre d'OCA 2014 : 93 ;
- Prix de conversion après ajustement : € 4,40² (sous réserve d'ajustements³) ;
- Nombre d'actions remises sur amortissement ou conversion d'une OCA 2014 : 31 091, soit une émission maximale de 342 002⁴ actions nouvelles dans l'hypothèse où toutes les OCA 2014 seraient amorties ou converties ;
- Maturité : 5 ans ;
- Amortissement : 36 mensualités de 3 000 € par OCA 2014 (sauf report à l'initiative du porteur) celles-ci étant remboursées, au gré de la Société :
 - Soit en numéraire, ou,
 - Soit en actions selon une parité déterminée sur la base d'un prix d'émission égal à 85% du Cours de Référence applicable le premier jour de bourse de chaque mois. Le « Cours de Référence » est défini comme le plus bas entre (i) la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes constatés pendant les dix séances de bourse précédant la date applicable et (ii) le cours de bourse moyen pondéré par les volumes précédant la date applicable ;
- Coupon : 5 % par an, payable mensuellement, soit en numéraire soit en actions.

Amortissements et conversions des OCA au cours de l'exercice 2019

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, il n'a été émis et délivré aucune action sur exercice ou conversion des OCA 2014.

Synthèse au 31 décembre 2019

Au 1^{er} janvier 2019, à la suite des conversions et amortissements constatés au cours des exercices précédents, il restait en circulation 11 OCA 2014 partiellement amorties et le montant d'emprunt, en principal, restant dû à cette date s'élevait à € 891 000.

Le 4 janvier 2019, la Société a procédé au remboursement en numéraire du montant restant dû au titre de cet emprunt obligataire, tant en principal qu'en intérêt.

En conséquence, au 31 décembre 2019, il ne reste plus d'OCA 2014 en circulation.

² Après ajustement de la parité à la suite du regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017.

³ A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ce prix pouvant faire l'objet d'ajustements ultérieurs conformément au contrat d'émission.

⁴ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'amortissement des obligations convertibles en actions de € 2,61 ce qui correspond à 85% du cours de clôture de la séance du 31 décembre 2019.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15.3.4.2 BSA 2014

Les principales caractéristiques des BSA 2014 sont les suivantes :

- Nombre de BSA 2014 attachés à chaque OCA 2014 : 136 364 ;
- Prix d'exercice : € 4,40⁵ par bon (sous réserve d'ajustements ultérieurs conformément au contrat d'émission des BSA) ;
- Parité d'exercice : 20 BSA 2014 donnera le droit de souscrire une action nouvelle⁶ ;
- Durée d'exercice : 5 ans.

Au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, aucun BSA 2014 en circulation n'a été exercé par ses titulaires.

Au 1^{er} janvier 2019, il restait en circulation 409 092 BSA 2014 donnant droit à un maximum de 20 454 actions ordinaires nouvelles.

Le directoire, lors de sa réunion du 19 juin 2019, a constaté l'arrivée à échéance des BSA 2014 et a constaté, en conséquence, la caducité des 409 092 BSA 2014 restant en circulation et non exercé à la date d'échéance.

Au 31 décembre 2019, en conséquence de ce qu'il précède, il ne reste plus de BSA 2014 en circulation.

15.3.5. Bons de souscription d'actions attribués à Harbert European Growth Capital Fund I

Le 30 mars 2017, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à Harbert European Growth Capital Fund I de 3 636 363 bons de souscription d'actions (« BSA Harbert »).

Les principales caractéristiques des BSA Harbert sont les suivantes :

- Prix d'émission : gratuit ;
- Prix d'exercice : € 4,40 par bon ;
- Parité d'exercice : l'exercice de 20 BSA Harbert permet de souscrire 1 action nouvelle⁸ ;
- Période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 5 ans à compter de leur émission ;
- Les BSA Harbert sont incessibles.

Au 31 décembre 2019, aucun BSA Harbert n'a été exercé par son bénéficiaire et il reste en circulation 3 636 363 BSA Harbert pouvant donner droit à l'émission de 181 818 actions nouvelles.

15.3.6. Contrat de liquidité

Un nouveau contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec Louis Capital Markets, mettant fin au contrat de liquidité conclu le 2 septembre 2013 avec la société de bourse Gilbert Dupont. Les moyens disponibles à date de résiliation ont été intégralement transférés au nouveau compte de liquidité. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2019, le compte de liquidité comprenait 15 075 titres Eurobio Scientific et 120 650,71 € de trésorerie.

⁵Après ajustement à la suite du regroupement d'action du 1^{er} septembre 2017.

⁶Après ajustement de la parité à la suite du regroupement d'actions du 1^{er} septembre 2017.

⁸Après ajustement à la suite du regroupement d'action du 1^{er} septembre 2017.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

16. AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2019, la société a procédé au remboursement d'avances remboursable pour K€ 80.

(En milliers d'euros)	31/12/2018	Entrées de périmètre	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2019
OSEO Avance remboursable TEDAC	77					77
Avances conditionnées par l'Etat	642					642
BPI Avance Innovation	134			-47		87
BPI Avance Innovation (Dendritics)	203			-33		170
Autres fonds propres	1 055			-80		976

17. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Dotation de l'exercice 2019	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2019
Ecart de conversion actif.....	(a)	1 053	9			97	965
Provision pour litiges sociaux...	(b)	55	51		39		67
Autre provision pour risques...	(c)		456			13	443
PROVISION POUR RISQUES		1 108	516		39	110	1 475
Provision pour retraite	(d)	127		595		46	676
PROVISION POUR CHARGES		127		595		46	676
TOTAL DES PROVISIONS		1 235		595	39	156	2 151

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2018	Entrée périmètre TUP E-I & Dendritics	Dotation de l'exercice 2019	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2019
Résultat d'exploitation			595		59	
Résultat financier					97	

- (a) La reprise de la provision pour perte de change de K€ 97 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2019, 3 litiges prud'homaux sont en cours pour 67 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre des loyers restants dus pour les bureaux de Chilly Mazarin pour K€ 422.
- (d) Une dotation de 595 K€ a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs cf. note 3.11.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

18. DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles.....	0	1 153
Autres emprunts obligataires	5 872	2 423
Emprunts bancaires	7 246	4 168
Emprunt et dettes financières groupes.....	30 692	3 928
Total	43 811	11 671
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>36 551</i>	<i>7 455</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>7260</i>	<i>4216</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2019 provient :

- d'emprunts obligataires qui incluent la dette correspondant aux émissions d'obligations simples.
- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 468 et Genbio R&D pour K€ 974.

La variation importante entre 2018 et 2019 provient principalement de la TUP d'Eurobio-Ingen au 1^{er} janvier 2019.

19. DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	10 981	1 099
Fournisseurs	9 546	847
Fournisseurs, factures non parvenues	1 435	252
Dettes fiscales et sociales	3 998	871
Personnel	1 468	201
Organismes sociaux	1 308	60
Etat	1 222	610
Autres dettes	7 894	809
Total	22 872	2 779

La variation importante entre 2018 et 2019 provient principalement de la TUP d'Eurobio-Ingen au 1^{er} janvier 2019.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

20. DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	1435	252
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	3179	853
Dettes pour congés payés	923	132
Dettes pour primes	754	50
Etat charges à payer	659	610
Dettes sociales	843	60
Intérêts courus à payer sur emprunts	14	87
Total	4 628	1 192

La variation importante entre 2018 et 2019 provient principalement de la TUP d'Eurobio-Ingen au 1^{er} janvier 2019.

21. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 145 au 31 décembre 2019 contre K€ 74 au 31 décembre 2018 et correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2019, pour des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2020.

22. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2019, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 57 042, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 55 843,
- produits de recherche et développement : K€ 91,
- subvention de recherche et développement : K€ 34,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 1 046,
- autres produits : K€ 29.

La variation importante entre 2018 et 2019 provient principalement de la TUP d'Eurobio-Ingen au 1^{er} janvier 2019.

23. INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

en K€	Europe		
	France	(Hors France)	Etats-Unis
			TOTAL
Ventes de DM-DIV	47 113	8 275	55 388
Prestations de services	351	104	455
Subvention	34		34
Autres produits	1 075		91
TOTAL	48 572	8 379	57 042

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2018 :

en K€	Europe		
	France	(Hors France)	Etats-Unis
			TOTAL
Ventes de DM-DIV	994	56	1 050
Prestations de services	-	31	131
Subvention	16		16
Autres produits	-		-
TOTAL	1 011	88	131
			1 229

24. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	En milliers d'euros	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers			863	168
Produits financiers de participation			0	0
Autres intérêts et produits assimilés	(a)		92	82
Défauts et différences positives de change	(b)		609	8
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Produits financiers de participation			0	0
Reprises sur provisions			162	78
Charges financières			1 030	1 155
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)		221	374
Défauts et différences négatives de change			0	6
Intérêts et charges assimilés	(d)		809	775
Total			(168)	(987)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 83 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à sa filiale américaine et des comptes à terme clôturés au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2019 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 662 dont les intérêts de l'emprunt obligataire Harbert pour K€ 308 au 31 décembre 2019 contre K€ 485 au titre de l'exercice 2018 et les intérêts de l'emprunt obligataire Vatel pour K€ 253 au 31 décembre 2019.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre	31 décembre
	2019	2018
Charges exceptionnelles	(732)	(660)
Produits exceptionnels	56	-
Résultat Exceptionnel	(675)	(660)

Les charges exceptionnelles correspondent principalement pour :

- 71 K€ à un règlement suite à un litige prud'homal ;
- 458 K€ à des règlements consécutifs à des litiges fournisseurs ;
- 189 K€ d'amortissements dérogatoires des frais d'acquisition de Capforce Plus par Eurobio Scientific.

Les produits exceptionnels sont composés pour 56 K€ de reprise de provision.

26. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2019 représente un montant de 342 K€ composé de 371 K€ de Crédit Impôt Recherche, de 35 K€ de produit d'intégration fiscale et 63 K€ d'impôt sur les sociétés.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale sur l'exercice avec l'entité Capforce Plus prenant effet au 1er janvier 2019 dont elle est la tête de groupe, les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de 72 K€ relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 417.

Le montant du déficit reportable imputable pour l'exercice 2019 est de K€ 2 393 soit, au 31 décembre 2019, un cumul des déficits à K€ 98 393. Les déficits ordinaires sont reportables sans limitation de durée.

27. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consenti par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 406 au 31 décembre 2019 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 231 au 31 décembre 2019.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2019, la Société a comptabilisé une dette de K€ 974 et une créance de K€ 799 vis-à-vis de Genbio R&D, et une dette K€ 28.468 vis-à-vis de Capforce Plus.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 829 au cours de l'exercice 2019, contre K€ 963 en 2018. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 30 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2019 au titre des jetons de présence de l'année 2019 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 45 l'année précédente.

28. EFFECTIFS

L'effectif moyen de Eurobio Scientific s'élève respectivement sur les exercices 2019 et 2018 à 105 et 9 personnes.

29. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2019 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		2 717	2 717	-	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	5 285	868	2 812	1 605
Locations immobilières		4 714	588	2 520	1 605
Locations de véhicules		557	265	292	-
Location de photocopieurs		14	14	-	-
Total		8 002	3 585	2 812	1 605

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

En complément de ces engagements, les actifs de Eurobio Scientific (et ceux provenant de son ancienne filiale Eurobio-Ingen) ont été nantis en faveur de Harbert dans le cadre de l'emprunt de K€ 6 000.

30. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Genbio R&D, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2019, la société Genbio R&D a réalisé une perte de KUSD 51. Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KUSD (4.417). Le montant des titres détenus est de K€ 6 262 en valeur brute, intégralement dépréciés.
- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2019, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 43. Au 31

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

décembre 2019, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KUSD (123). Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 305.

- La société Gamma S.A., 17-19 voie de l'air pur 4052 Beaufays, Belgique. Au titre de l'exercice 2019, la société a réalisé un bénéfice de K€ 55. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 377 au 31 décembre 2019 et son chiffre d'affaires à K€ 448. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 305.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2019, la société a réalisé un bénéfice de K€ 90. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 28.752 au 31 décembre 2019. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 29.858.
- La société Pathway Diagnostics Ltd, localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2019, la société Pathway Diagnostics Ltd a réalisé un bénéfice de KGBP 237. Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KGBP 798 et son chiffre d'affaires à KGBP 1 157. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 3.230.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2019, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé une perte de KGBP 7. Au 31 décembre 2019, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KGBP 79 et son chiffre d'affaires à KGBP 14.

31. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2016-08 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus en France, Gamma en Belgique, Capforce USA, Genbio et Genbio R&D aux Etats Unis et Pathway Diagnostic et Personal Diagnostic au Royaume-Uni.

32. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Epidémie COVID-19

En décembre 2019, une maladie liée à un nouveau type de Coronavirus est apparue dans la ville de Wuhan en Chine. Depuis, cette maladie, Covid-19, s'est répandue dans de nombreux pays européens et à travers le monde.

Dans le cadre du diagnostic des malades Covid-19, il est apparu nécessaire de réaliser dans un premier temps des tests pour identifier la présence du virus. Eurobio Scientific est depuis de nombreuses années le distributeur exclusif de la société sud-Coréenne Seegene dont la société a annoncé le lancement d'un test Allplex Coronavirus dès le 10 février 2020, le marquage CE le 18 février, et l'aval des autorités françaises pour la commercialisation le 3 mars. En parallèle, Eurobio Scientific a développé un test propriétaire EBX 041 SARS CoV2 et annoncé son marquage CE le 25 mars 2020. Dès le mois de mars 2020, la société a constaté un accroissement rapide et important des commandes de ces différents tests par ses clients, ainsi que des commandes des équipements nécessaires pour les réaliser.

Au-delà des mesures destinées à limiter l'infection de ses collaborateurs par le Coronavirus, en particulier le recours au télétravail pour favoriser le confinement de ceux qui peuvent travailler à distance, ou l'absence des

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2019

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

personnels pour garde d'enfants, Eurobio Scientific a maintenu et mis en place une organisation afin d'assurer à la fois la continuité de sa logistique de distribution en surcroît d'activité, l'installation et l'entretien des instruments dans les laboratoires hospitaliers et privés, et la fabrication de kits de tests propriétaires EBX 041 avec une montée en charge en quelques jours des volumes de production. Ces mesures destinées à répondre au fort accroissement de la demande en tests Coronavirus ont permis à l'entreprise de réaliser, sur le premier trimestre 2020 et sur ce seul secteur, un chiffre d'affaire d'environ 5 millions d'euros, incluant les ventes d'équipements et des réactifs liés.

Afin d'accompagner la sortie des confinements décrétés pour mieux lutter contre l'épidémie, il sera critique de pouvoir déterminer le statut immunitaire des individus vis-à-vis de Covid-19. Pour ce faire il va être nécessaire de mettre en œuvre des tests sérologiques dont l'objectif est d'identifier dans le sang la présence ou non d'anticorps dirigés contre le virus SARS CoV2. Dans ce cadre, Eurobio Scientific a annoncé le 31 mars 2020 être également prêt pour la deuxième phase de diagnostic de l'épidémie avec le lancement d'un premier test sérologique automatisé MagLumi COVID-19 de son partenaire chinois SNIBE.

Pour le deuxième trimestre 2020, Eurobio Scientific dispose ainsi à date d'un carnet de commandes d'environ 9 millions d'euros pour tous les tests et équipements liés à Covid-19. La réalisation de ces commandes dépendra de la capacité des fournisseurs à assurer la fourniture des matières premières ou des tests nécessaires, et des transporteurs à assurer les expéditions dans un environnement général très contraint. La répartition de ce chiffre d'affaires entre les différents types de tests dépendra des décisions gouvernementales à venir, en particulier sur les stratégies de déconfinement.

Les services de santé s'étant concentrés prioritairement sur la lutte contre Covid-19, un certain nombre d'actes médicaux courants ont été annulés ou reportés. Dans ce contexte, la société anticipe un ralentissement de son activité hors Covid-19, avec une réduction du chiffre d'affaires correspondant, à des niveaux similaires à ceux habituellement observés pendant les périodes de congés, et pour une durée directement liée à celle de l'épidémie. A date, le surcroît d'activité lié à Covid-19 a plus que compensé ce ralentissement, aussi la société s'attend à une augmentation sensible de son chiffre d'affaires sur l'exercice 2020.

Accord de crédit

Le 12 mars 2020, le Groupe annonce la mise en place d'un accord de crédit pour un total de 11 millions d'euros auprès d'un pool bancaire réunissant LCL, BNP Paribas, CIC et Crédit Agricole Ile de France.

Ces nouvelles ressources ont pour objet de :

- Refinancer les crédits existants pour simplifier la structure de la dette et supprimer les garanties partielles et multiples, en particulier rembourser le solde de l'emprunt contracté auprès de Harbert en 2017 et obtenir la mainlevée des garanties liées à cet emprunt (voir note 29) ;
- Accompagner la croissance organique ;
- Financer d'éventuelles opérations de croissance externe.

Exercice et Rachat de BSA

Le 30 mars 2017, le Directoire de la société avait procédé à l'émission et l'attribution à Harbert European Growth Capital Fund I (Harbert) de 3 636 363 bons de souscription d'actions (BSA Harbert).

Le 3 avril 2020, Harbert a communiqué à la société une demande d'exercice de la moitié de ses BSA, soit 1,818,182 BSA Harbert qui ont donné lieu à l'émission de 90 909 actions nouvelles au prix unitaire de 4,40 euros soit un total de 399 999,60 euros.

Le 3 avril 2020, afin de réduire la dilution du capital consécutive à l'émission d'actions nouvelles par exercice de BSA, la société a procédé au rachat des 1,818,181 BSA Harbert restants pour un montant total de 645 453,90 euros. Les BSA Harbert acquis seront annulés, évitant ainsi l'émission de 90 909 actions nouvelles.

Au 14 avril 2020, il n'existe plus de BSA Harbert en circulation et le capital de la société s'élève à 3 629 814,72 euros, divisé en 11 143 171 actions ordinaires de 0,32 euros de valeur nominale chacune.